

16 Nov^b
 André
 Amirault
 et Marguerite
 Amirault
 femme
 dispence
 au 4^{em}

lan Mil huit Cents quarante le
 Seise novembre andré amiraux fils
 de louis amiraux et de margueritte
 D'Entremon d'une part, et Margueritte
 amiraux fille de marc amiraux et de
 margueritte le blanc d'autre part dont
 nous avons publicé les bans aus prône
 de trois messes paroissialles Sans quil
 sesoit trouvé aucun Empaichement
 les parties ayant obtenu la dispence
 d'un Empaichement de consanguinité
 au Second degré j'ai Reçu leur consente-
 mutuel et leur ai donné benédiction
 nuptialle dans l'Eglise de cette
 paroisse En presence des témoins qui ont
 Signé avec nous Goudot
 Ces
 dispences
 ont ete
 accordees
 par mon
 sign
 vvilshel
 16 nov^b
 Jean
 Mathurin
 Amirault
 et
 Marguerite
 d'Entremont

Andre Amiro
 Ambroise Amiro

le même jour maturin amiraux
 fils de defun jean amiraux et de
 Susanne poytier d'une part, et marguerite
 D'Entre fille de Simon D'Entremon et
 de défunte Elisabhet larkin d'autre
 part de qui nous avons publié les
 bans aus prones de trois messes
 paroissialles sans quil se soit trouvé
 aucun Empaichement et apres avoir
 été dispence d'un double Empaichement
 de consanguinité prime au 3em et du
 troisieme au quatrieme j'ai Recu leur
 consentements mutuels, et